

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 274 – Histoire des villes nord-américaines (3 crédits) Hiver 2015		
Professeur : Harold Bérubé Téléphone : (819) 821-8000 poste 65572 Disponibilités : le mardi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous		Bureau : A5-515 Courriel : Harold.Berube@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Examiner les villes nord-américaines dans une perspective historique, de la période coloniale à la période contemporaine. Explorer le rôle des facteurs géophysiques, technologiques, sociaux, économiques et politiques dans leur développement. Faire des comparaisons entre des villes de différentes tailles et de différentes régions.

CONTENU

Villes coloniales et commerciales. Industrialisation, urbanisation et migration. Transport et infrastructures. Politiques urbaines. Vices et crimes. Réforme et planification. Gratte-ciel et automobiles. Déclin et crise. Rénovation urbaine et mouvements communautaires. Métropolisation et suburbanisation. L'avenir de la ville?

CALENDRIER DU COURS

6 janvier	Introduction A. Présentation du cours B. Définir la ville (nord-américaine)
13 janvier	Villes coloniales et commerciales A. Villes coloniales (1600-1776) B. Villes commerciales (1776-1860)
20 janvier	Industrialisation, urbanisation et migration A. Industrialisation et migration (1850-1920) B. Urbanisation de la société nord-américaine (1850-1920)
27 janvier	Transport et infrastructures A. La ville piétonne (1820-1860) B. La transformation de l'espace urbain (1860-1920)
3 février	Politiques urbaines A. Les « machines » politiques B. Gouvernance urbaine et réforme municipale
10 février	Film en classe Présentation de <i>Chinatown</i> (1974) de Roman Polanski

17 février	<p style="text-align: center;">Vices et crimes</p> <p style="text-align: center;">A. Gangsters et réformistes B. Conférence de Mathieu Lapointe sur son livre <i>Nettoyer Montréal: les campagnes de moralité publique, 1940-1954</i></p>
24 février	Examen de mi-session
Semaine du 2 mars	Semaine de relâche
10 mars	<p style="text-align: center;">Réforme et planification</p> <p style="text-align: center;">A. Réformer l'environnement physique et social de la ville B. Repenser la ville</p> <p style="text-align: center;"><i>Remise du compte rendu de lecture</i></p>
17 mars	<p style="text-align: center;">Gratte-ciel et automobiles</p> <p style="text-align: center;">A. L'invention du gratte-ciel B. Automobiles et autoroutes</p>
24 mars	<p style="text-align: center;">Métropolisation et suburbanisation</p> <p style="text-align: center;">A. L'ère des métropoles B. Crise et guerre</p>
31 mars	<p style="text-align: center;">Déclin et crise</p> <p style="text-align: center;">A. Crises urbaines B. La recherche de solutions</p>
7 avril	<p style="text-align: center;">Rénovation urbaine et mouvements communautaires</p> <p style="text-align: center;">A. Rénover la ville (d'en haut) B. Réinventer la ville (d'en bas)</p> <p style="text-align: center;">Présentation de <i>À Saint-Henri le cinq septembre</i> (1962) de Hubert Aquin</p> <p style="text-align: center;"><i>Remise du travail de session</i></p>
14 avril	<p style="text-align: center;">L'avenir de la ville ?</p> <p style="text-align: center;">A. La fin du 20^e siècle : crépuscule urbain ? B. La ville à l'aube du 21^e siècle : des promesses de renouveau</p>
21 avril	Examen final

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'un cours d'analyse historique qui combine des cours magistraux traitant de différents aspects de l'histoire des villes nord-américaines, ainsi que la lecture de romans et le visionnement de films et d'extraits de films traitant directement ou indirectement des thématiques urbaines abordées.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Étude

Mathieu Lapointe. *Nettoyer Montréal. Les campagnes de moralité publique, 1940-1954*. Sillery, Septentrion, 2014, 400 p.

Roman

Gabrielle Roy. *Bonheur d'occasion*. Montréal, Boréal, 1993 [1945], 414 p.

ou

Roger Lemelin. *Au pied de la pente douce*. Montréal, Stanke, 2009 [1944], 400 p.

MOODLE

Une page Moodle a été créée pour le cours. Vous êtes encouragés à la visiter tout au long de la session. Vous y trouverez :

- le plan de cours ;
- des suggestions de lectures complémentaires et des liens utiles ;
- des copies des présentations PowerPoint utilisées dans les cours ;
- un forum de discussion où vous pourrez poser des questions au professeur ou discuter avec lui et vos collègues des sujets abordés en classe ;
- des liens vers les principales ressources en-ligne disponibles en histoire à la bibliothèque des sciences humaines.

ÉVALUATION

Examen de mi-session	25 %	24 février
Examen final	25 %	21 avril
Compte rendu de lecture	20 %	10 mars
Travail de session	30 %	7 avril

Examens

Les deux examens ont la même structure : un certain nombre de questions à développement court et une question à développement long. L'examen de fin de session ne porte que sur la matière vue depuis la semaine de relâche.

Compte rendu de lecture

Les étudiants doivent produire un compte rendu de lecture de 4 à 5 pages de l'ouvrage de Mathieu Lapointe. Ils doivent synthétiser le contenu de l'ouvrage (thèse, méthodologie, principaux éléments de la démonstration) et porter un regard critique sur sa contribution à l'historiographie.

Travail de session

Les étudiants doivent proposer une analyse historique de 10 à 12 pages d'un des deux romans au programme. Ils doivent présenter brièvement l'œuvre et son auteur, mais surtout identifier un aspect de l'urbanité évoqué dans le roman choisi et y articuler une réflexion historique s'appuyant sur l'historiographie.

Ces travaux devront être écrits avec la police Times New Roman (12 points) à interligne et demi, et respecter les normes de présentation du département d'histoire. Les étudiants peuvent trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-étudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-étudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

RÈGLES EN CLASSE

Retards en classe : si, pour une raison ou une autre, vous arrivez en classe après le début du cours, prière de faire votre entrée aussi discrètement que possible et de vous installer à la place libre la plus proche de la porte d'entrée.

Absences et présences : je ne prendrai pas les présences lors du cours, même si votre présence est fortement encouragée si vous voulez réussir le cours. Si vous êtes absent, c'est votre responsabilité d'obtenir l'information qui a été diffusée en classe, qu'il s'agisse de la matière ou de directives concernant les évaluations.

Déranger la classe : par courtoisie, tant envers le professeur qu'envers vos collègues étudiants, ceux et celles qui dérangeront la classe de quelque manière que ce soit seront avertis et éventuellement expulsés de la salle de classe.

Téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc. : avant le début de la classe, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant. De même, si les ordinateurs portables sont permis en classe, assurez-vous de ne les utiliser que pour prendre des notes. Écouter des films sur YouTube ou lire votre blogue préféré risque de distraire vos collègues (voir la section « Déranger la classe ») et peut se faire ailleurs que dans la classe.

QUELQUES DETAILS ADDITIONNELS

Disponibilités : je suis disponible les mardis en après-midi à mon bureau, ainsi que sur rendez-vous le reste de la semaine. Je prends mes courriels du lundi au vendredi durant les heures de bureau, mais soyez avertis que pour toute question qui demande plus qu'une réponse simple (quelques mots ou une phrase), je vais vous demander de venir me rencontrer. C'est généralement plus rapide et plus simple.

Retard dans la remise des travaux : tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus).

Qualité de la langue : une pénalité allant jusqu'à 15 % de la note sera appliquée pour ce qui est de la qualité du français. Je vous recommande donc fortement l'utilisation de logiciels comme Antidote ou le recours à un lecteur externe.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie vous sera remise en classe.